

La vape en prison

**Programme d'accompagnement avec la vape en milieu carcéral :
Vaincre les résistances...**

**Groupe « Lutte contre le Tabac et
Personnes placées sous main de justice ».**

Dr Marie Van der Schueren
Responsable de l'unité de coordination de tabacologie
Chef du service d'addictologie
Mme Lidwine TRONCY
Cadre de santé USDSS



Merci

- Aux équipes de l'Unité sanitaire-dispositif de soins somatiques (USDSS) et de l'Unité de Coordination de Tabacologie (UCT) pour leur contribution à ce projet
- Aux directions du CHU, de la maison d'arrêt et du centre pénitentiaire pour leur confiance
- A l'ARS Normandie pour son soutien financier
- Et un grand merci à la « TEAM ZONZON » Valérie, Xavier, Lidwine... sans qui ce projet n'aurait pas connu ce succès

Le cadre du projet



- La ville de Caen compte 2 établissements pénitentiaires, la maison d'arrêt (MA) et le centre pénitentiaire (CP), au total 800 détenus
- 3 structures interviennent au niveau santé dans ces 2 établissements,
 - le CHU de Caen,
 - Le CSAPA rive gauche (ANPAA)
 - l'EPSM
- Appel à projet , août 2017, sur la réduction des risques en prison
- Obtention d'un financement, en décembre 2017, de près de 55000 euros pour des cigarettes électroniques (e-cig), des e-liquides ,des résistances



La prise en charge des fumeurs avant le projet

- Historiquement les sevrages tabagiques étaient réalisés par l'UCT, IDE ou médecin
- Repris depuis quelques années par les IDE de l'USDSS dont une formée au DIU de tabacologie

➔ S'appuyer sur les IDE en sachant que tous n'étaient pas formés en tabacologie et peu avaient des connaissances sur la e-cig

Le projet initial

1. Formation des professionnels de santé de l'USDSS
2. Une intervention auprès des personnels du centre pénitentiaire et de la maison d'arrêt : information sur le sevrage tabagique, distribution d'une cigarette électronique et de TSN et suivi à l'UCT
3. Une intervention auprès des personnes détenues : information, distribution et suivi
4. Développement des outils et de la logistique et de la communication pour la mise en œuvre du projet

Plusieurs problèmes à résoudre avant de débiter

- Convaincre les personnels du service pénitentiaire de l'intérêt du projet
- Trouver une cigarette électronique adaptée au milieu carcéral (Coût plus élevé qu'initialement prévu)
- ...



3,40 à 3,60 HT la
fiolle de 10 ml

Batterie 16,10 HT
Chargeur 1,70 HT
Cordon 1,75 HT
Clearomiseur 2,50 HT
Résistances 1,5 HT



Des solutions



- Une aide interne venue de la cadre de l'USDSS: Lidwine TRONCY
- Le travail avec Xavier GUYOU vapoteur, devenu depuis référent normand de la Vape du cœur
- Création d'une équipe de co-pilotage: UCT, USDSS, VAPE DU COEUR

1-La formation: un préalable indispensable

- La formation des équipes de l'UCT et de l'USDSS à la vape
- La formation des équipes infirmières des USDSS et du SMPR: 1 journée de stage en tabacologie, la participation à des ateliers sur le tabac et la vape

➔ Pour conséquence : de revoir les pratiques en matière de substitution nicotinique, PEC plus systématique des personnes détenues en manque de tabac, augmentation des dosages des patchs et du nombre de patchs


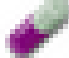

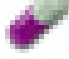






L'évolution de la distribution des TSN

	2012	2014	2016	2017	2018	Variation entre 2018 et 2017
Quantité en unités de prise:	16975 unités	36343 unités	31600 unités	29 264 unités	36 247 unités	+23.9%

Maison d'arrêt

Centre pénitentiaire

	2012	2014	2016	2017	2018	Variation entre 2017 et 2018
Quantité de mdts en unités:	16975 unités	15638 unités	12722 unités	15 514 unités	10 604 unités	-31.6%

	NICOTINE GOMME 2 MG FRUI...	0,05 €	Gé
	NICOTINE GOMME 4 MG MENT...	0,05 €	Gé
	NICOTINE INHALEUR 10 MG =...	0,59 €	
	NICOTINE PASTILLE 1.5MG M...	0,07 €	Ré
	NICOTINE PASTILLE 2.5MG M...	0,05 €	
	NICOTINE PATCH 24H 7MG ...	0,45 €	
	NICOTINE PATCH 24H 14MG ...	0,45 €	
	NICOTINE PATCH 24H 21MG ...	0,47 €	
	NICOTINE PATCH 16H 25MG =...	0,44 €	
	Substitut nicotinique		

2- La mise en œuvre auprès des professionnels

- Participation à un copil « Actions en éducation en santé » pour présenter le projet
- Nombreux échanges avec la détention et la cadre de l'USDSS
- La première intervention s'est faite à partir de mars 2018 auprès de l'ensemble des personnels fumeurs de la maison d'arrêt et du centre pénitentiaire de Caen, en individuel et en petit groupe

3- La mise en œuvre auprès des personnes détenues

- Décision de réaliser des interventions en groupe
- 2 à 3 intervenants à chaque fois :
 - Xavier GUYOU pour présenter la e-cig , son utilisation, l'adapter
 - Un membre de l'USDSS et/ou de l'UCT, pour expliquer la dépendance , les principes du sevrage tabagique et les modes de substitution « classiques »



4- Communication et logistique

- La réalisation de vidéos en interne au centre pénitentiaire et à la maison d'arrêt
- La réalisation de documents d'engagement et d'évaluation
- Réalisation de procédures pour les équipes

MISE EN PLACE DE LA e-CIG COMME OUTIL SUPPLEMENTAIRE AU SEVRAGE TABAGIQUE

Tous les documents sont disponibles dans le dossier commun partagé :

[\\medical-srv1\Transverse\VAPE-PPSMJ](#)

Les personnes détenues qui s'inscrivent dans une démarche d'aide à l'arrêt du tabac sont inscrits en consultations « sevrage tabagique » sur demande directe auprès des personnels des USDSS ou par demande via les bons verts.

CONSULTATION INITIALE

- Faire remplir la fiche « 2018-05-15-v3-Fiche-bilan-vape-en-milieu-penitentiaire »
- Faire le CO testeur
- Consultation habituelle
- Présentation des différents outils de substitution nicotinique : patch, inhalateur, pastilles, e-cig
- Evaluer la consommation de tabac afin de proposer le dosage le plus adéquat.
- Chez les fumeurs importants, proposer prioritairement les patchs 25mg/16h. Ne pas hésiter à « prescrire » plusieurs patchs / jour si nécessaire (2X25mg ; 25mg+21mg ...)
- Pour les fumeurs dont la consommation est supérieure à 20 cigarettes / jour, la e-cig n'est pas suffisante : substitution supplémentaire avec patch ou autre substitut.
- Si e-cig :
 - o Distribution d'une batterie, d'un clearomiseur, d'un chargeur et de l'adaptateur secteur
 - o Le voltage se règle (fond de batterie) et est inversement proportionnel au taux de nicotine de liquide vapé
 - o La résistance doit être changée dès que le liquide prend un mauvais goût.
 - o Faire sentir et/ou goûter les différents arômes proposés :
 - Secret nature (thym/menthe) (8mg/4mg)
 - Lemon lake (Cake citron) (8mg / 4mg)
 - L'elvetic (tabac blond caramélisé) (8mg / 4mg)
 - Bound of life (café) (8mg/4mg)
 - Granite melon (melon) (18mg/12mg/6mg)
 - Heisenberg (menthe) (12mg/6mg)
 - Red astaire (cerise) (18mg/12mg/6mg)
 - o Délivrance de 2 flacons
 - o Faire signer la feuille d'engagement « engagement e-cig PPSMJ » en deux exemplaires : un à la personne détenue, l'autre dans le classeur

(SI la personne est indécise entre deux arômes, ou si dosages de liquide différents, il est possible de donner 2 clearomiseurs maximum)

Accompagnement à l'aide au sevrage tabagique et dispensation de la e-cig

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Matériel :

La cigarette électronique (e-cig) qui vous est donnée ce jour a été financée par l'Agence régionale de santé Normandie dans le cadre d'un projet porté par le CHU Caen Normandie, l'unité de coordination tabacologie (UCT) et l'USDSS (UCSA).

La fourniture d'e-liquide, des résistances et le remplacement du matériel défectueux sont conditionnés au suivi en consultations d'aide au sevrage tabagique à l'infirmerie.

Pour cela vous devez impérativement rapporter le matériel usagé contre échange.

En recevant cette cigarette électronique j'accepte d'être rappelé pour le suivi de son utilisation et de ma consommation de tabac.

Une première évaluation : novembre 2018 (1)

- 252 personnes détenues équipées, 26 ateliers collectifs
 - 143 à la maison d'arrêt,
 - 81 au centre pénitentiaire,
 - 28 dans le quartier femme (ce qui a représenté fin juin 2018 100% des détenues fumeuses)
- 34 personnes du personnel équipées

Une première évaluation : novembre 2018 (2)

- Grande satisfaction au niveau de l'administration pénitentiaire, du CP, et des personnes détenues
- Des équipes paramédicales mieux formées avec un meilleur confort des personnes détenues fumeuses en sevrage
- Des difficultés spécifiques à la maison d'arrêt:
 - courtes peines : sur 143 personnes équipées, 87 sont encore détenues
 - des personnes équipées qui ne sont pas en demande de sevrage tabagique
 - revente du matériel...

Des constats

- L'objectif des 1000 e-cig distribuées ne sera pas atteint, le prix de la e-cig étant plus important du fait de sa spécificité (X3), les liquides achetés plus chers (meilleure qualité souhaitée par la Vape du cœur)
- Nombreuses sollicitations régionales et nationales pour mettre en place le dispositif

Retentissement médiatique

- Au niveau local
- Au niveau régional
- Au niveau national : France 5 le 5 octobre le magazine de la santé article dans le figaro, Europe 1...
- Sur les réseaux sociaux



Premières conclusions

- Un projet qui a réussi à se mettre en place grâce à des partenariats
- Nécessité absolue d'un travail conjoint avec l'administration pénitentiaire
- Amélioration des suivis des fumeurs et amélioration de leur confort
- Appropriation indispensable par les équipes paramédicales sur place du projet si on ne veut pas juste être des distributeurs de e-cig
- Une modélisation à finaliser pour diffusion optimale

Réajustement du dispositif

- Proposition de l'équipe infirmière de la MA de scinder le sevrage tabagique et la distribution de liquide de la distribution de la cigarette électronique
- Demande d'un nouveau financement pour la réalisation des ateliers (non obtenu)

Un second bilan (juin 2018)

- Analyse des dossiers :
 - **Au centre pénitentiaire**
 - Sur 81 dossiers, 48 personnes équipées d'un vaporisateur personnel (VP) ont eu un suivi régulier avec les infirmiers (59%).
 - 23 personnes ont un suivi en cours ; 27 personnes ont arrêté le suivi au bout de 2 à 7 mois de suivis (arrêt du tabac, volonté d'arrêter le suivi, libération ou transfert).
 - 13 personnes ont arrêté de fumer, 12 ont diminué leur consommation de tabac.
 - 30 personnes (37%) n'ont pas donné suite après avoir reçu un VP.

Evaluation par des ateliers à la maison d'arrêt

- 5 ateliers de bilan ont été réalisés.
- 51 personnes ont été convoquées (personnes équipées d'un VP encore présentes à la MA en mars 2019, soit 36% de personnes équipées entre mai 2018 et novembres 2018).
- 27 personnes ont participé à ces ateliers de bilan (53%)
- Les motifs de non-participation : 1 libération ; 2 hospitalisations ; 21 refus non motivé
- Les femmes qui ont été équipées d'un VP ne sont plus présentes à la MA.

- Réduction nette de la consommation

Consommation journalière de cigarettes

Nombre de cigarettes/jour	Bilan initial	Bilan de suivi
0	0	2
1 à 10	5	17
11 à 20	3	6
21 à 30	15	0
>30	4	1

- Permis de redonner des conseils sur la bonne utilisation des TSN (21 sur 27 ne les avaient pas utilisés)

La conclusion des participants (MA)

- Les participants sont majoritairement très satisfaits de cette action.
- La diminution de la consommation de tabac a des effets économiques non négligeable, mais aussi les personnes présentes notent une amélioration de l'odorat et du goût.
- Toutefois, l'arrêt total du tabac leur semble compliqué compte tenu de problématiques liées à l'incarcération : co-détenus fumeurs, attente de jugement...

Evaluation par des ateliers au centre pénitentiaire

- 4 ateliers de bilan ont été réalisés.
- 58 personnes ont été convoquées (personnes équipées d'un VP encore présentes au CP en mars 2019, soit 71% de personnes équipées entre mai 2018 et novembre 2018).
- 23 personnes ont participé à ces ateliers de bilan (40%)

- Réduction nette de la consommation

Consommation journalière de cigarettes

Nombre de cigarettes/jour	Bilan initial	Bilan de suivi
0	4	10
1 à 10	3	4
11 à 20	3	8
21 à 30	10	1
>30	3	0

- Permis de redonner des conseils sur la bonne utilisation des TSN (21 sur 27 ne les avaient pas utilisés)

La conclusion des participants (CP)

- Les participants sont majoritairement très satisfaits de cette action.
- La diminution de la consommation de tabac a des effets économiques non négligeable, mais aussi les personnes présentes notent une amélioration de l'odorat et du goût.
- 6 personnes ont arrêtées de fumer depuis le bilan initial. La majorité ont diminué leur consommation de tabac. Toutefois, cela reste fragile puisque une période de stress favorise la reprise du tabac (mise au quartier disciplinaire par exemple).

Le constat des intervenants

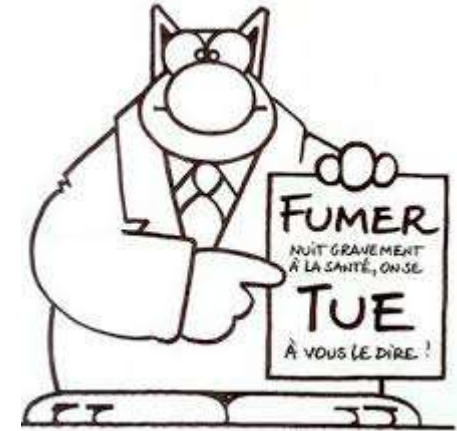
- Du point de vue des animateurs : il est constaté des paliers trop rapides sur la diminution du dosage de nicotine des liquides. La contrainte budgétaire et le rythme des commandes ne permettaient pas un approvisionnement adéquat pour répondre aux besoins des personnes.
- La présence à ces ateliers de bilan montre également l'intérêt des personnes présentes quant au sevrage tabagique et confirme qu'il est nécessaire de continuer à leur proposer un suivi tabacologique et des substituts nicotiniques.
- L'augmentation du coût du tabac en 2018 a probablement eu un effet bénéfique sur la diminution de la consommation

A développer

- Les personnes détenues se déclarent favorables à l'achat de matériel de vape de bonne qualité (problème du cantinage)
- Favoriser certains arômes : Les goûts Red Astaire et Heisenberg plus demandés avec des dosages élevés
- Autre mode de distribution de la vape? Fournie dès l'entrée ?
- Nécessité de poursuivre la formation des soignants , référents?

Conclusion actuelle

- Finalement action de sensibilisation à la réduction des risques
- Appétence pour la vape plus que pour les TSN, difficulté à répondre à la demande à moyen constant
- Notre regard naïf sur le monde de la détention: méconnaissance des codes et des usages
- Le partenariat clé du succès



Merci de votre attention

vanderschueren-m@chu-caen.fr

troncy-l@chu-caen.fr

Contacter La Vape Du Cœur



- Par e-mail direct à : contact-pro@lavapeducoeur.fr
- Par le site internet à l'adresse suivante : <https://lavapeducoeur.fr> , ou bien par le QR Code.

